

FP 11 – INGENIERIE SOCIETAIRE ET RESTRUCTURATIONS DES CLUBS SPORTIFS

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATES

Nous consulter

HORAIRES :

9h-12h30 – 13h30-17h

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COUT/TARIF

Établissement non soumis à la TVA
895 € net de taxe

ORGANISATION

Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation et formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Comprendre les grands principes régissant les regroupements de clubs
- Gérer les opérations de restructuration
- Maîtriser le régime juridique des différentes opérations
- Effectuer les formalités nécessaires

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, experts comptables, juristes entreprises, agents de collectivités publiques, responsables RH et DAF, dirigeants de clubs, etc.

PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis.

PROGRAMME**Introduction****I – Opérations sur sociétés**

- A – Transformations statutaires
- B – Fusions et scissions
- C - Filialisations et constitution de holding
- D – Dissolution et confusion

II – Opérations sur associations

- A – Fusion et scission
- B – Dissolution

III – Les points clefs

- A – Organisation du transfert universel de patrimoine
- B – Gouvernance
- C – Statut des actionnaires ou membres
- D – Gestion des salariés
- E – Réalisation des formalités
- F – Traitement fiscal

**Les + de la formation**

- **Accueil petit déjeuner**
- **Déjeuner avec le formateur**
- **Remise support papier**
- **Remise support électronique**

Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU
nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr

04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%

Taux de réussite : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



INGENIERIE SOCIETAIRE ET RESTRUCTURATIONS DES CLUBS SPORTIFS

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION et INTERVENANT : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Wilfried MEYNET

Curriculum vitae synthétique

- Avocat, inscrit aux barreaux de Marseille et de Luxembourg

Spécialisé en droit des associations et des fondations, il intervient régulièrement sur des problématiques juridiques et fiscales relatives à la création, l'organisation et la restructuration d'associations, de fondations, de fonds de dotation ou de mutuelles. En droit luxembourgeois, Wilfried Meynet exerce également son expertise auprès d'associations, de fondations et de mécènes luxembourgeois. Il intervient également en droit des sociétés et exerce également l'activité de domiciliataire

